



Fédération des chambres
de commerce du Québec

fccq

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Politique nationale sur la ruralité 2007-2014

La FCCQ applaudit les engagements formels du gouvernement provincial

Montréal, le 12 décembre 2006 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) félicite le gouvernement provincial pour les moyens retenus dans sa *Politique nationale sur la ruralité 2007-2014* et les investissements de l'ordre de 280 millions de dollars alloués à sa réalisation. La FCCQ se réjouit aussi de constater qu'une attention particulière sera accordée à un dossier qu'elle a ardemment défendu, soit la mise en valeur des infrastructures de télécommunications des régions.

Selon la FCCQ, la politique proposée par le gouvernement est une stratégie structurante qui favorisera sûrement l'essor des régions en conciliant habilement les enjeux économiques et démographiques « L'économie du Québec doit être soutenue par des régions fortes et par sa nouvelle politique le gouvernement donne aux régions de vrais moyens de se prendre en main », d'affirmer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

La FCCQ voit particulièrement d'un bon œil l'initiative du gouvernement de confier la gestion des pactes ruraux aux MRC. Elle salue aussi l'idée de mettre en place des laboratoires ruraux, d'accorder une aide financière pour stimuler le développement de produits de spécialité et de créer un instrument d'évaluation du niveau de vitalité des communautés rurales. Ce qu'elle applaudit tout particulièrement, c'est l'appui offert dans le secteur des télécommunications.

Dans sa vision économique *Pour un Québec gagnant*, la FCCQ considère indispensable que toutes les régions du Québec soient desservies par Internet haute vitesse et le service cellulaire, ce qui n'est actuellement pas le cas. Les technologies de l'information comportent de grandes possibilités en termes d'exportation de services et de nouvelles avenues de croissance pour les régions et le retard pris quant au branchement des localités aux services de télécommunications de base est tout simplement inacceptable et accentue l'éloignement ainsi que la fracture numérique. « Enfin des mesures seront déployées rapidement par le gouvernement afin de remédier à la carence actuelle qui freine le développement des entreprises locales », d'ajouter Françoise Bertrand. La FCCQ souligne aussi que les télécommunications jouent un rôle essentiel au niveau démographique en contrant notamment le dépeuplement des régions. « Il est impératif d'encourager les localités à innover afin de dynamiser leur milieu de vie et d'assurer la prospérité à laquelle nous ambitionnons pour le Québec », de préciser Françoise Bertrand. « Cette nouvelle politique nationale sur la ruralité est un grand pas de plus en ce sens », de conclure la présidente-directrice générale.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Isabelle Poulin
Directrice des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240